

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
22 mars 2023

Les industries nautiques et navales à inscrire dans un contexte de transitions écologique, sociale et d'emploi

Avec ses savoirs, savoir-faire, sa technicité spécifique et son poids en termes d'emplois et d'innovation, les industries nautiques et navales sont une filière économique d'excellence en Nouvelle-Aquitaine qui accueille sur son territoire de nombreux leaders mondiaux.

La feuille de route proposée par le Conseil régional est accueillie avec intérêt par le CESER dès lors que le financement public est fléché vers les TPE-PME qui développent une écoconception et une production durable de matériaux au regard des urgences écologiques et climatiques actuelles qui nécessitent des moyens prioritaires.

Face aux enjeux que devra relever la filière pour l'avenir, en termes d'impact environnementaux, de pénurie de main d'œuvre, de gouvernance, d'export... le CESER identifie des marges de progrès dans le dispositif présenté :

- La dimension environnementale est prise en compte dans la feuille de route, ce qui est primordial et nécessaire au regard des impacts environnementaux de ces activités. Toutefois, le CESER estime que les actions proposées manquent d'ambition compte tenu des enjeux actuels, particulièrement concernant la déconstruction et le recyclage des bateaux de plaisance et alerte sur la nécessaire sobriété du développement de la plaisance.
- L'accompagnement étroit des Très petites entreprises et des Petites et moyennes entreprises (TPE-PME) vers le développement à l'internationalisation est important. Le CESER encourage le Conseil régional à élargir cet accompagnement et à soutenir les TPE-PME qui créent des projets apportant des solutions aux enjeux environnementaux mais qui peinent à trouver des partenaires pour développer leur projet. Nombre de ces TPE-PME n'ont même pas connaissance du soutien dont elles pourraient bénéficier ou n'ont simplement pas les moyens humains pour constituer les dossiers.
- Les organisations syndicales représentant les salariés de cette filière n'ont pas été consultées. Ceci est jugé regrettable alors même que la feuille de route entend améliorer l'attractivité de ces métiers : comment agir dans ce sens sans consulter les premiers concernés ?

En l'absence d'évocation de la revalorisation des salaires, de l'amélioration des conditions de travail ou la reconnaissance de la pénibilité, les actions proposées dans la feuille de route pour améliorer l'attractivité des métiers de cette filière sont, selon le CESER, largement insuffisantes.

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Feuille de route des industries nautiques et navales en Nouvelle-Aquitaine 2023-2028](#) ».

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr